

# MAZEROLLES



**BULLETIN D' INFORMATION N° 1**

**AVRIL 2001**

## LE MOT DU MAIRE

Dimanche 11 mars, 441 électeurs, soit près de 80% des inscrits, ont déposé leur bulletin dans l'urne de notre bureau de vote.

Une telle affluence prouve tout l'intérêt que vous portez à la gestion de votre commune.

Vous avez approuvé à une très forte majorité la liste que j'ai eu l'honneur de soumettre à vos suffrages.

Ses quinze membres ont été élus au premier tour, malgré une rivalité COURTOISE mais ACTIVE de six autres candidats, que je salue pour leur fair-play.

Je tiens à vous remercier vivement de la confiance que vous m'avez témoignée.

L'équipe municipale sera à votre écoute, unie et disponible.

Sa mission principale consistera à défendre vos intérêts, votre environnement, votre qualité de vie, tout en respectant les règles qui s'imposent aux collectivités locales.

R. COMBEAUD

---

### COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Maire

Roland COMBEAUD

#### 1<sup>er</sup> Adjoint

Jacques VERGIER

#### 2<sup>e</sup> Adjoint

Jackie PERAULT

#### 3<sup>e</sup> Adjoint

Alain FORT

#### Conseillers

Loïc DION

Claude-Henri BEAUBERT

Géraldine PERIE

Christiane BRUGIER

Isabelle HOPPELER

Paul LOUIS

Michel RIBARDIERE

Jacques BRENUCHOT

Jean-François DIEDRICH

Karine BRUNET

Marcel TUCHOLSKI

## *LES DELEGATIONS*

### C.C.L. :

Titulaires : Roland COMBEAUD – Jackie PERAULT  
Suppléant : Alain FORT

### S.I.D.E.M. :

Paul LOUIS – Jacques VERGIER

### S.I.M.E.R. :

Titulaire : Roland COMBEAUD      Suppléant : Jacques VERGIER

### Syndicat du Collège :

Titulaires : Claude-Henri BEAUBERT – Christiane BRUGIER  
Suppléante : Karine BRUNET

### S.I.E.E.D.V. :

Roland COMBEAUD – Jackie PERAULT

### S.I.A.E.P. :

Titulaires : Paul LOUIS – Jacques VERGIER  
Suppléants : Claude-Henri BEAUBERT – Géraldine PERIE

### Abattoir de Montmorillon :

Titulaire : Michel RIBARDIERE  
Suppléant : Jacques BRENUCHOT

### Vienne Services et Agence Technique Départementale :

Titulaire : Karine BRUNET  
Suppléant : Roland COMBEAUD

### A.C.C.O.R. :

Jacques VERGIER

### Office du Tourisme de Lussac :

Titulaire : Loïc DION  
Suppléant : Jean-François DIEDRICH

### A.P.A.M. :

Roland COMBEAUD

## *LES COMMISSIONS*

### Finances :

**Président :** Roland COMBEAUD – **Vice-Président :** Jackie PERAULT

**Membres :** Christiane BRUGIER - Alain FORT - Paul LOUIS - Géraldine PERIE - Jacques VERGIER

### Patrimoine et Environnement :

**Président :** Roland COMBEAUD – **Vice-Président :** Alain FORT

**Membres :** Jean-François DIEDRICH - Loïc DION - Isabelle HOPPELER - Paul LOUIS

### Voirie et Assainissement :

**Président :** Roland COMBEAUD – **Vice-Président :** Jacques VERGIER

**Membres :** Jacques BRENUCHOT - Michel RIBARDIERE - Marcel TUCHOLSKI

### Communication :

**Président :** Roland COMBEAUD – **Vice-Président :** Jackie PERAULT

**Membres :** Karine BRUNET - Alain FORT - Isabelle HOPPELER - Géraldine PERIE

### Fêtes et Loisirs :

**Président :** Roland COMBEAUD – **Vice-Président :** Alain FORT

**Membres :** Claude-Henri BEAUBERT - Karine BRUNET – Jean-François DIEDRICH - Paul LOUIS

### Appels d'Offres :

**Président :** Roland COMBEAUD

**Titulaires :** Loïc DION - Paul LOUIS - Jacques VERGIER

**Suppléants :** Jacques BRENUCHOT - Claude-Henri BEAUBERT - Marcel TUCHOLSKI

### C.C.A.S. :

**Président :** Roland COMBEAUD

**Membres :** Christiane BRUGIER - Karine BRUNET - Isabelle HOPPELER - Marcel TUCHOLSKI

---

## *NOS PROJETS*

### **1) En cours de réalisation :**

- l'aménagement de la traverse du Pont
- l'aménagement d'une voie piétonne entre le Pont et le Bourg
- l'extension et l'embellissement de notre cimetière

### **2) Liés aux possibilités budgétaires et attributions de subventions :**

- l'aménagement de sécurité du carrefour du Connétable Chandos, au Pont
- l'aménagement et l'embellissement de la traverse du Pont (2è phase)
- la réfection de la chaussée de la rue des Aubeniaux

## L'ASSAINISSEMENT

### Les nouvelles règles en vigueur

La loi n° 92-3 du 3 janvier 1992 a consacré l'eau comme « PATRIMOINE COMMUN DE LA NATION »

Les communes se voient imposer deux compétences obligatoires :

- 1) délimiter les zones d'assainissement collectif et individuel.
- 2) contrôler les systèmes appartenant aux particuliers.

Pour appliquer ces prescriptions notre commune a confié une étude dite de zonage au cabinet spécialisé SESAER (Société d'Étude des Sols pour l'Aménagement de l'Espace Rural) .

L'ensemble des habitations de la commune a été analysé en fonction des possibilités techniques de création ou de réhabilitation de l'assainissement individuel ou des raccordements aux réseaux collectifs.

Les résultats de l'étude déterminent les zones devant être traitées collectivement (le Bourg, le Pont, la Chaffauderie, l'Aubergère, Loubressac et la Maigne). Pour le reste de la commune, l'assainissement est de type individuel.

Soumis aux observations des habitants par une enquête publique du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2000, le dossier a ensuite été approuvé par le conseil municipal. Ayant obtenu l'aval du Contrôle de Légalité, il est maintenant devenu applicable.

Le schéma directeur d'assainissement peut être consulté en mairie. Il détermine le type d'installation à réaliser en fonction de l'aptitude des sols du lieu concerné.

La réalisation des travaux est soumise :


- 1) à déclaration préalable en mairie.
- 2) à un contrôle au cours de l'exécution des travaux.
- 3) à une réception de conformité.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez vous adresser à la mairie.

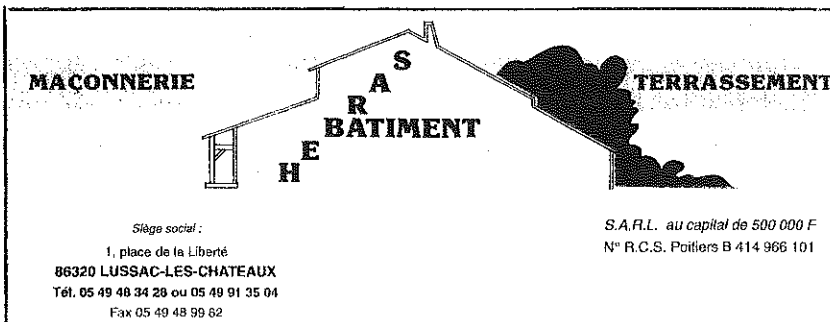
La Commission Voirie et Assainissement

Pour des raisons techniques, 2 encarts publicitaires n'ont pu paraître dans notre dernier bulletin municipal.

Nous les publions donc dans ce 1<sup>er</sup> numéro du bulletin d'information, en présentant nos excuses aux personnes concernées.



BAR TABAC PRESSE JEUX  
LE BRAZZA  
Marie Paule et Michel BRULE  
16, route de poitiers  
86320 MAZEROLLES



MAÇONNERIE  
HABITAT  
TERRASSEMENT

Siège social :  
1, place de la Liberté  
86320 LUSSAC-LES-CHATEAUX  
Tél. 05 49 48 34 28 ou 05 49 91 35 04  
Fax 05 49 48 99 62

S.A.R.L. au capital de 500 000 F  
N° R.C.S. Poitiers B 414 966 101